

INSCRIPTION EN L1

*La liste ci-dessous concerne les demandes d'inscription en 1^{ère} année d'université et écoles d'architecture. Ces documents sont **indispensables** pour compléter le dossier en ligne. Afin de lutter contre la fraude documentaire, les **copies certifiées conformes** ne seront admises qu'à titre exceptionnel. Les documents à télécharger en ligne doivent être bien lisibles et visibles.*

DOCUMENTS À FOURNIR

- ✓ **La pièce d'identité** : carte nationale d'identité (CNI), carte de séjour (pour les étrangers résidents au Cameroun), ou passeport en cours de validité (**les passeports diplomatiques ou de service ne sont pas admis**).

***Attention** : les délais de délivrance de passeport pouvant être longs, il est imprudent d'attendre le dernier moment pour songer à se faire établir un passeport.*

- ✓ **Les frais de dossier** : **75 000 FCFA** payables en espèces uniquement, et avant le jour de votre entretien pédagogique à Campus France Cameroun (*ces frais sont non remboursables*).

Élèves de terminale

- ✓ Les bulletins de notes des classes de seconde, première et terminale (1^{er} trimestre)
- ✓ Le relevé de notes du probatoire

Étudiants dans le supérieur

- ✓ Les relevés de notes des classes de seconde, première et terminale
- ✓ Les relevés de notes du probatoire, GCE Ordinary Level ou de tout diplôme équivalent
- ✓ Le relevé de notes du baccalauréat, du brevet de technicien, du GCE Advanced level ou de tout diplôme équivalent
- ✓ Le relevé de notes de chaque année d'études après le baccalauréat
- ✓ Les diplômes de l'enseignement supérieur (le cas échéant)
- ✓ Le justificatif d'inscription dans l'enseignement supérieur (carte d'étudiant, quittance de paiement des droits d'inscription, certificat de scolarité).

NB : si vous avez suivi un cursus anglophone, vous devez traduire vos bulletins et relevés de notes en français auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur.